

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 11 DU 20 MARS 2009

Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Adeline POULMARCH

Tous les élus sont présents ainsi que notre trésorier Thierry ROC'H.

Début de séance à 18h30

Le compte rendu du conseil n°10 est adopté à l'unanimité.

1 Budget Primitif 2009

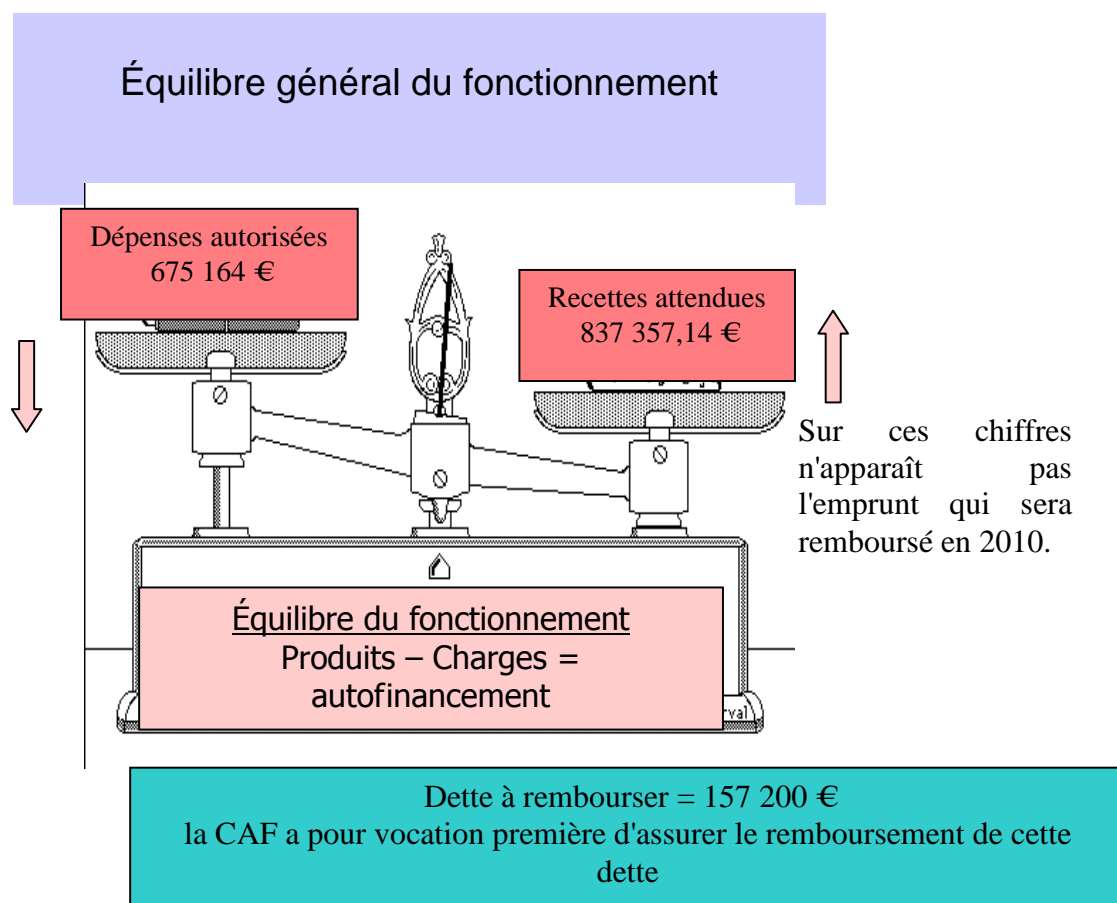
1.1 Budget commune

Il est présenté par M Jean Louis Vignon, le Maire.

Le document de préparation commune 2009 est distribué à chacun.

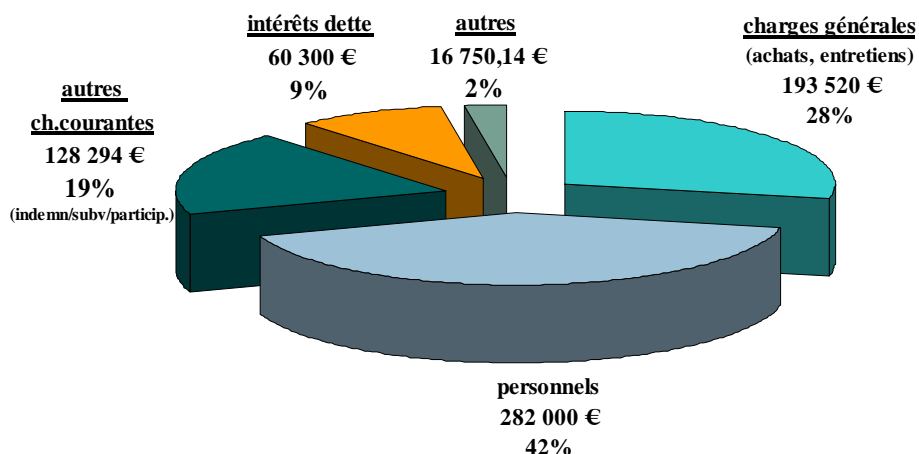
Avant d'en commencer la présentation Jean Louis Vignon précise que le budget est orienté vers les services à la population dans la suite des mandats précédents; tous les investissements ont une vocation publique.

Les dotations de l'état étant en diminution ce budget fut difficile à élaborer, il va falloir débattre d'une augmentation des taux d'imposition.



Dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles 675 164 euros: dépenses donnant lieu à un décaissement de trésorerie.



Présentation descriptive sous forme comptable des charges, notes particulières pour les chapitres suivants :

Chapitre 011 **Charges à caractère général** en hausse : on remarque pour l'article 611 : **contrat de service + sivoric** une hausse par rapport au budget antérieur, augmentation des dépenses de SIVURIC due à un taux de fréquentation plus élevé et de nombreux coefficients familiaux d'ordre 1 sur la commune.

Chapitre 012 : **Charge du personnel** en hausse :
Pérennisation d'un emploi : Le contrat CAE obtenu par la commune arrive à échéance en Août. Le Maire propose d'abandonner ce type de contrat aidé mais non pérenne pour le bénéficiaire, au profit d'un agent territorial de 20h/semaine, nécessaire au bon fonctionnement de l'école et de la garderie.

Chapitre 65 **Autres Charges de gestion courante**

article 6554 **Contribution aux organismes de regroupement** en hausse due à l'augmentation de la fréquentation, le changement de statut des personnels et l'ouverture de nouvelles structures, Pôle social de Daoulas, EHPAD, projet d'aménagement du parc des Pâquerettes.

article 6558 **Sortie école en Angleterre** passe à 1 500, au lieu des 2 000 annoncés lors du conseil d'école, équilibrage avec le budget de fonctionnement.

Halte garderie les mésanges : intègre le nombre d'enfants.

Animation Log'ado Automne 08 : facture de l'an dernier à solder.

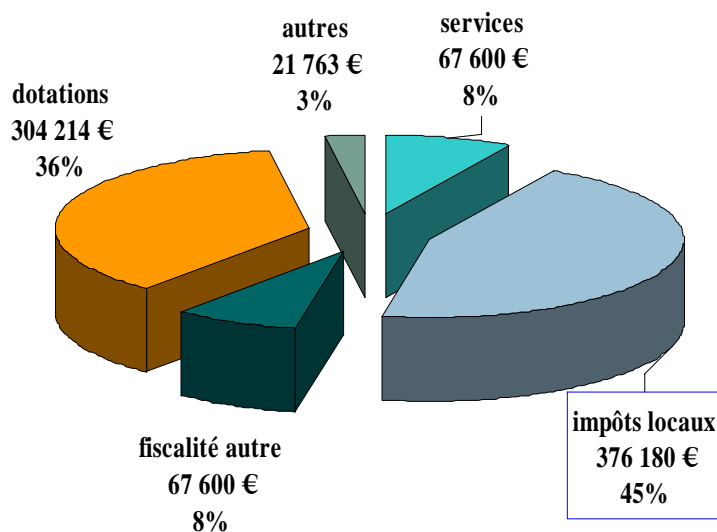
Animation 2009 MPT : nouvel engagement de la mairie pour un service incluant de l'animation ludique mais aussi de la prévention. Nous avons environ 300 jeunes sur la commune qui sont concernés.

Micro crèche : projet intercommunal du contrat enfance jeunesse, 1 place sur les 9.

M. Jean-Louis Vignon fait remarquer qu'il y a un engagement fort de la commune au niveau social.

Recettes de fonctionnement

Budget prévisionnel = 837 357,14 €



Les dotations ont baissé, à une époque, elles représentaient la moitié du budget. Ces variables sont connues et indépendantes de notre volonté. On ne peut agir que sur les impôts locaux.

Impôts locaux / recette attendue

	bases d'imposition prévisionnelles	taux d'imposition 2008	produit assuré 2009	produit attendu	taux d'imposition 2009	produit attendu
taxe habitation	1 220 000	16,16%	197 152		16,63%	202 869
taxe foncière (bâti)	730 900	20,70%	151 296		21,30%	155 684
taxe foncière (non bâti)	49 600	34,48%	17 102		35,48%	17 598
			365 550	376 180		376 151
				2,9%		Produit attendu

M Vignon propose une augmentation nécessaire mais raisonnable de 3% des impôts locaux. Les taux proposés sont 16,63% pour la TH, 21,30% pour la TF bâti, 35,48% pour la TF non bâti. L'état, le Conseil Général et la région ont déjà augmenté leur taux ce qui fera pour le citoyen une augmentation total de 7,8 %.

Présentation descriptive sous forme comptable des ressources puis:

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
BP 2009**

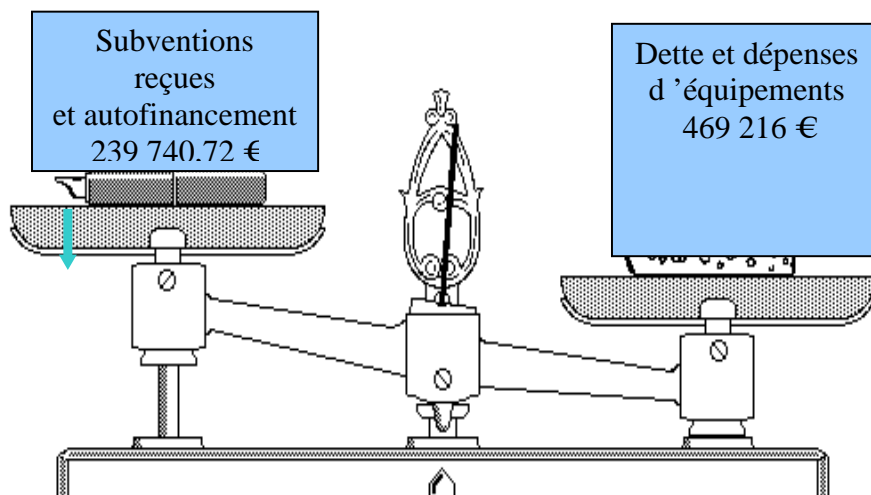
Dépenses		Recettes	
011 Caractère Général	193 520,00	002 Excédents antérieurs	5 700,14
012 Personnel	282 000,00	013 Att. Charges	3 000,00
014 Atténuation de produits	10 250,00	70 Produits des services	67 600,00
022 Dépenses imprévues	500,00	73 Impôts et taxes	443 780,00
65 Gestion courante	128 294,00	74 Dotat. Subv.	304 214,00
66 Intérêt	60 300,00	75 Gestion courante	9 200,00
67 Charges exceptionnelles	300,00	76 Produits financiers	1 763,00
		77 Produits exceptionnels	2 100,00
Total	675 164,00	Total	837 357,14

Recettes - Dépenses = 162 193

Capital 157 200
Autofinancement 09 4 993 ▶ Sans remboursement d'emprunt

Commentaire du trésorier : 162 000 l'année dernière, on génère + 10 000 avec les impôts; ils vont servir à financer des opérations d'investissements.

Équilibre général de l'investissement



Équilibre de l'investissement
Dépenses - Ressources = Besoin de Financement Résiduel
BFR 2009 = 229 475,28 € = EMPRUNT (Bancaire)

Emprunt qu'on aurait besoin de faire courant 2009 si tout le budget est réalisé.

Présentation des programmes d'investissements

les terrains communaux

- Ty Kreis-Ker facture non encaissée par l'architecte.
- Trevarn : pas de chiffres, pas d'investissement.
- Hangar : améliorer les conditions de travail des employés.
- Aménager les locaux archives de l'école afin d'alléger la réserve de la mairie.
- Aire de jeux : 3 200€ de report de financement de l'année 2008 (crédits non engagés) et 1 000 € de pose de la pyramide, 1 700 € pour la pose du sol caoutchouc et du tourniquet.
- Foot

Jean louis Vignon ouvre le débat sur ce projet.

Compte-rendu du débat

C'est un plateau sportif éclairé pour le foot mais aussi pour la pétanque ou le volley. M le Maire retient les propositions de chacun et propose une fois le budget voté d'aller voir rapidement certaines réalisations dans d'autres communes. Ce terrain sera ouvert à chacun, aux associations, à l'école comme aux particuliers. L'ESM l'utilisera pour ses entraînements le soir, particulièrement l'hiver, mais ce terrain sera libre d'accès en journée.

Plusieurs élus ont demandé à ce que les différents partenaires soient réunis autour de la réalisation de ce projet.

Les vestiaires du terrain de foot seront l'objet d'un projet futur de rénovation.

On peut s'efforcer de sécuriser les tribunes.

L'ESM serait l'une des seules associations sur la commune dont les bénévoles s'occupent régulièrement de très nombreux jeunes.

Recettes	Propoé
Trévarn 2 (à voir pour 2010)	
Modification du PLU <i>Communauté de Communes</i>	3 000
Reliure	2 800
Emprunt ESM Aire de sport stabilisée	22 500
Aire de sport stabilisée CG	22 350
Total recettes	50 650

Auquel on peut ajouter la participation d'Irvillac

Ecole

Mobilier : 5 474 €

Divers travaux : 7 226 €

La voirie

Tous les chiffres des programmes voirie sont des estimations DDEA.

Eclairage public : dans le cadre du plan lumière, automatiser l'éclairage simultané du bourg.

Etude « Kanndi » : étude par l'association Dourdon.

**RESULTAT INVESTISSEMENT
2009**

Dépenses		Recettes	
BFR Bâtiments + terrains	72 257,00	Affectation 2008	157 134,91
BFR Ecole	12 700,00	TLE	26 000,00
BFR Voirie	175 810,00	FCTVA	47 984,81
Déficit 2008	208 448,91	Autofinancement 09	4 993,00
		Remboursem. Prêt Assainis.	2 728,00
		Reprise tondeuse + cession	900,00
Total	469 216		239 740,72

Emprunt à réaliser ⇒ **229 475 €** ← C'est toujours l'emprunt 2007 qu'on utilisera.

Travaux et réalisations

Bâtiments	122 907
Ecole	12 700
Voirie	202 932
Total	338 539

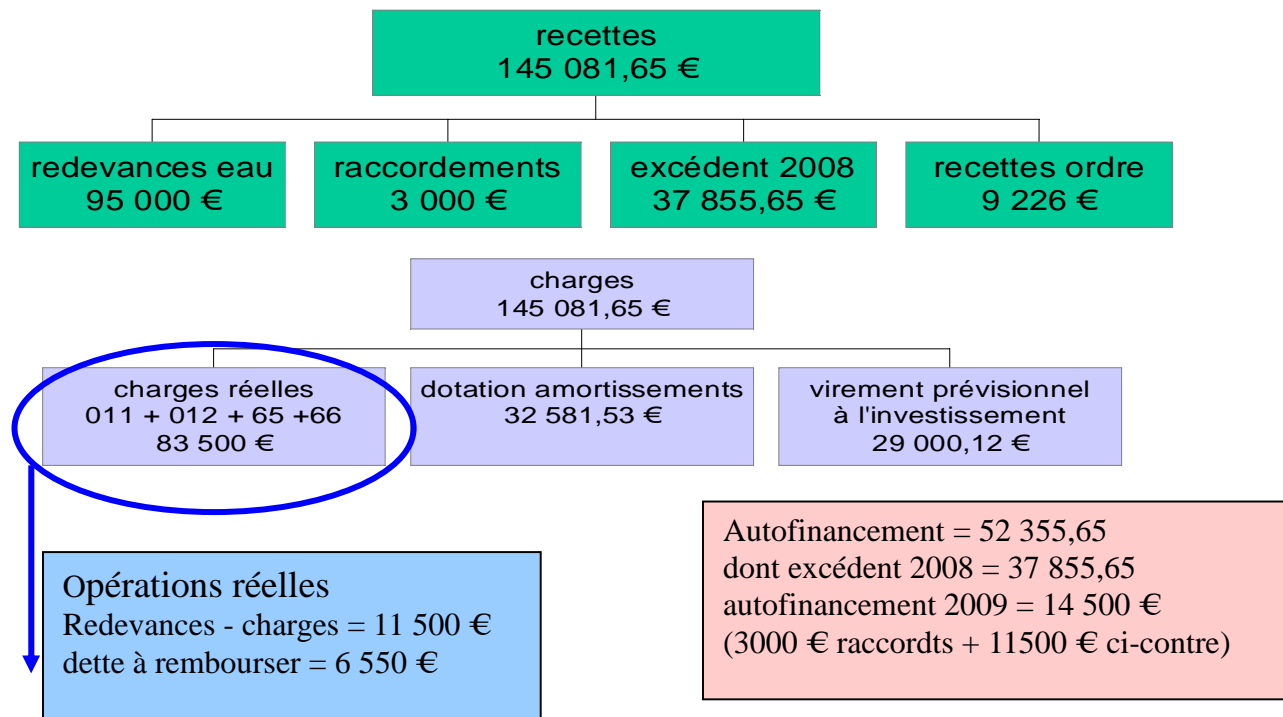
Vote des taux d'imposition : Taux adoptés à l'unanimité (15 Voix)

Vote du Budget Commune : Budget adopté à l'unanimité (15 voix)

1.2 Budget eau

Présenté par Julien Poupon, le document préparation du budget eau est remis à chacun .

Fonctionnement 2009 / Eau



Lecture de la présentation descriptive sous forme comptable des charges et des ressources.

Fonctionnement 2009 / EAU

Dépenses

011 Charges à caractère général	55 500,00
012 Charges de personnel	24 500,00
023 Virement à la section d'investissement	29 000,12
042 Opération d'ordre de transfert entre section	32 581,53
65 Autres charges gestion courante	500,00
66 Charges financières	3 000,00
Total	14 5081,65

Recettes

002 excédents antérieurs reportés	37 855,65
042 opérations d'ordre de transfert	9 226,00
70 ventes produits	98 000,00
Total	145 081,65

Dépenses réelles = 83 500 €

Recettes réelles = 135 855,65 €

Autofinancement : Recettes-Dépenses = 52 355,65 €

Autre manière d'écrire : les opérations d'ordre sont des opérations comptables.

opérations réelles		opérations d'ordre	
redevances	95 000,00	amort.réseau	-32 581,53
charges 011	-55 500,00	amort.subv	9 226,00
personnel	-24 500,00		
autres 65	-500,00		
intérêts dette	-3 000,00		
net résiduel	11 500,00	net résiduel	-23 355,53
-11 855,53			
raccordem.	3 000,00		
cumul	3 000,00		
-8 855,53			
excédent 08	37 855,65	équilibre 2009	8 855,53
		virt à SI	29 000,12

dette 6 550,00

Les recettes doivent financer:
les charges +
dot.amortissements

la dot.amortissements finance le
remboursement de la dette

le respect de ce principe impose
de prélever sur l'excédent 2008
fragilité potentielle



Commentaire du trésorier : FRAGILITE

On équilibre le budget grâce aux excédents, il peut y avoir un problème si on est obligé d'acheter de l'eau à la suite d'une pollution ou d'une sécheresse. Les tarifs de l'eau peuvent être revus au mois de décembre.

Programme d'investissements:

Dépenses :

<i>Prix TTC</i>		BP 2009
		Proposé
Poteaux Incendie		7 500,00
Extension Poteau incendie Kerdostin		30 000,00
Bouclage Roland Doré - Park Névez		10 000,00
Matériel alternatif de desherbage		25 200,00
Protection Captage		
Machine à percer		3 200,00
PVR Allée de Bellevue		10 000,00
Travaux divers		31 715,33
		117 615,33

Recettes

Recettes		
131	Extension Rue des Prairies*	4 260
	Matériel alternatif Bassin Elorn	12 150
Total recettes		16 410

← Subvention du conseil général

Investissement 2009/EAU

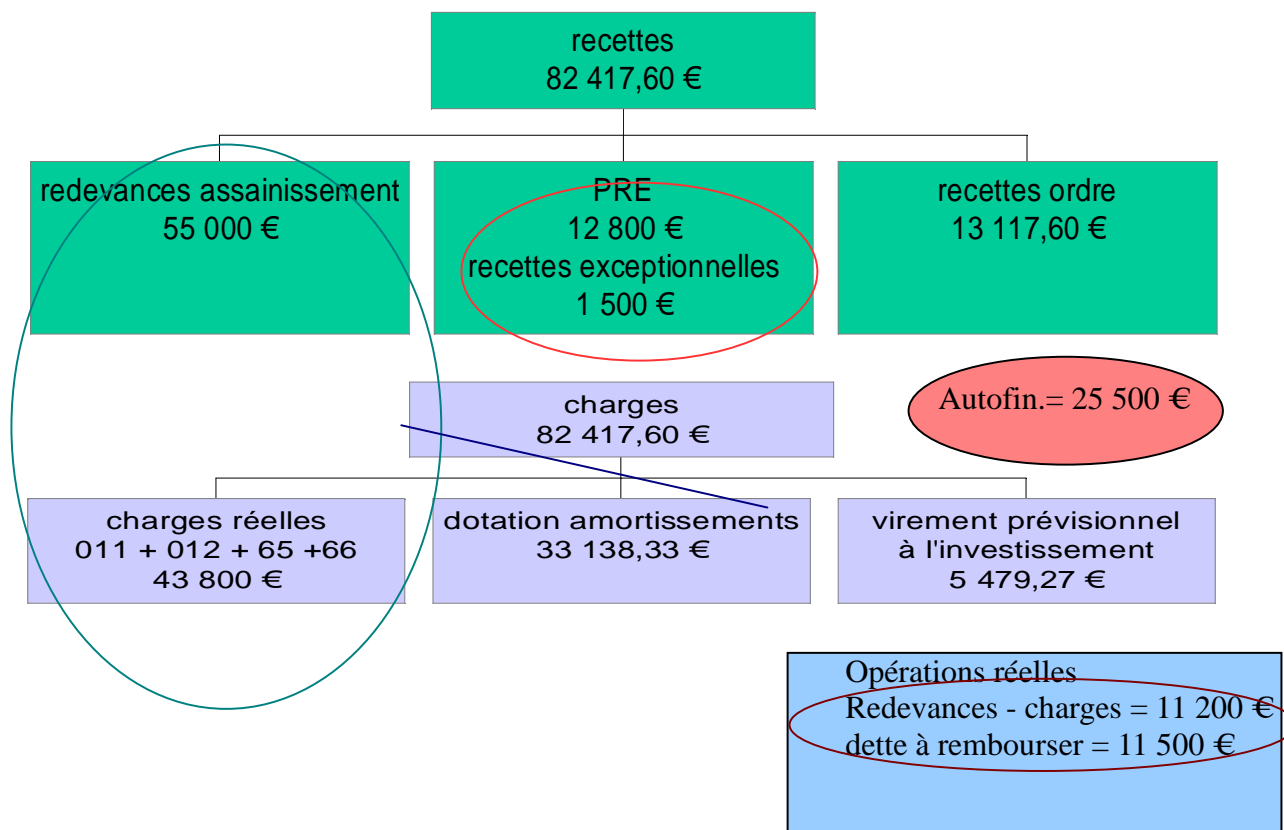
dépenses		financements		besoin de financement résiduel
		montant	nature	
équipement	117 615	16 410	subventions	-101 205
financières	6 550	1 636	Fctva	48 850
déficit N-1		53 763	excédent N-1	
d'ordre (amortiss.)	9 226	32 582	amortissements	52 356
		29 000	virement de la SF	
TOTAL	133 391	133 391		0,00

Emprunt à réaliser

budget eau voté à l'unanimité (15 voix)

1.3 Budget assainissement

Le document préparation du budget assainissement est remis à chacun. Le budget est présenté par Julien Poupon.



Charges		Recettes	
011 Charges à caractère général	21 200,00	042 opérations d'ordre de transfert	13 117,60
012 Charges de personnel	18 800,00	70 ventes produits	67 800,00
023 Virement à la section d'investissement	5 479,27	77 produits exceptionnels	1 500,00
042 Opération d'ordre de transfert	33 138,33		
65 Autres charges gestion courante	200,00		
66 Charges financières	3 600,00		
Total	82 417,60	Total	82 417,60

dépenses réelles : 43 800 €

recette réelle : 69 300 €

Autofinancement

recette-dépenses = 25 500 €

opérations réelles		opérations d'ordre	
redevances	55 000,00	amort.réseau	-33 138,33
charges 011	-21 200,00	amort.subv	13 117,60
personnel	-18 800,00		
autres 65	-200,00		
intérêts dette	-3 600,00		
net résiduel	11 200,00	net résiduel	-20 020,73
-8 820,73			
PRE	12 800,00		
rec.except.	1 500,00		
cumul	14 300,00		
5 479,27			

dette 11 500,00
 virt à SI

Commentaire du trésorier
Fragilité

PRE = indispensable à l'équilibre réel

Programme d'investissements

Dépenses

Prix TTC

	BP 2009 Proposé
Station d'épuration	
Acquisition Terrain Rue des Prairies	
Réhabilitation des Réseaux	
Passage Caméra	5 000
Honoraire DDEA	3 900
2è tranche	60 000
2è station d'épuration	
Etude Acceptabilité - Aqua Terra	5 000
Honoraires DDEA	1 300
Hydrogéologue agréé	3 000
	78 200
BFR =	58 715

Recettes (subventions)

Vérification Branchements	
CG 30%	2 880
Acceptabilité du milieu	
CG 30 %	1 605
Réhabilitation Réseaux	
DGE 1ère tranche 20 %	15 000
	19 485

dépenses		financements		besoin de financement résiduel
		montant	nature	
équipement	78 200	19 485	subventions	-58 715
financières	11 500	4 786	Fctva	-45 869,29
déficit N-1	58 146,84	18 991,65	affect.réserves	
d'ordre (amortiss.)	13 117,60	33 138	amortissements	25 500
		5 479	virement de la SF	
TOTAL	160 964	81 880		-79 084,29

↓

Emprunt à réaliser si la totalité des travaux était réalisée sur l'exercice 2009

budget assainissement voté à l'unanimité (15 voix)

2 Questions diverses

2.1 Convention aménagement de sécurité (2 coussins berlinois)

Le conseil a autorisé le maire à signer une convention avec le département pour l'entretien permanent et la gestion des deux coussins berlinois mis en place pour améliorer la sécurité du bourg.

Vote à l'unanimité (15 voix)

2.2 PVR : Participation Voirie Réseau

Délibération de principe voté en 2004.

Pour le partage Le Lann, un terrain de 1 195m², les terrains autour ne sont pas constructibles.

Le texte impose un calcul de surface.

Calcul de la PVR

Surface à prendre en compte ⇒ 19 931 m²

Coût des travaux 7 033,82 €

Prix au m² 0,35 m²

Coût de la PVR pour le partage Le Lann

0,35 € x 1 195 m²

Soit 418,25 €

Jacques Beauchamp s'inquiète qu'on puisse dénaturer le site en élargissant la voirie pour trois maisons .

Réponse de M le Maire : on décidera la prochaine fois si on abattra ou non le talus.

Application de la PVR votée à l'unanimité (15 voix)

2.3 Demande de subvention pour l'appareil de désherbage

Pour un désherbage sans pesticide : c'est une tondeuse qui gratte et arrache, elle sera utilisée pour les bordures de trottoirs ainsi qu'autour du terrain de foot.

Coût : 21000€ HT

Subventions:

Conseil Régional: 3 150 €

Agence de l'Eau : 6 000 €

Bassin de L'Elorn: 3 000 €

Total des subventions : 12 150 €

Charge Communale: 8 850 € HT

Demande de subventions votée à l'unanimité soit 15 voix

2.4 Convention Micro crèche

Pascale Corre nous a fait la lecture de la convention passée avec le pays de Daoulas (documents envoyés aux élus)

A noter:

Le coût restant à la charge des communes 26 309€ ;5,83% pour Saint Urbain soit un coût annuel de 1533,81.

D'une capacité de 9 places, l'établissement accueillera des enfants de 3 mois à 3ans révolus.

L'accueil se fait sous condition d'une limite minimale de 4 heures par semaine.

Un règlement intérieur précisera les procédures d'admission, il sera soumis à l'accord du conseil dès qu'il sera fait.

Les critères d'attribution ne sont pas définis, mais il y aurait la volonté de privilégier les familles qui ont le plus de difficulté.

Convention votée à l'unanimité (15 voix)

3 Tour de table

3.1 Hervé Le Mens

Rencontre avec En'urgence : présentation d'un premier point en avril.

3.2 Sébastien Gallet

Les réunions Développement Durable ont eu lieu, les fréquentations ont été variables. Les groupes ont commencé à établir une liste de thèmes de travail.

Le travail de Géoarchi est achevé, une présentation aura lieu après Pâques lors d'une commission

urbanisme élargie.

Modification du PLU : les procédures du PLH ne sont plus valables, il faut refaire le travail.

3.3 Pascale Corre

Conseil d'école : à la demande des parents, il faut revoir les menus de la garderie afin de les alléger, grève ; l'école a été fermée, les parents ont été prévenus.

Halte Garderie les Mésanges: travail mené sur une nouvelle convention de partenariat.

Contrat enfance jeunesse : 9 mai Printemps de l'enfance : visites des structures.

CMJ : Conseil municipal des jeunes le 27 mars à 18H30, invitations adressées aux 7, 18 ans.

Séjour 14/17 ans intercommunal : Saint Urbain n'y participe pas.

3.4 Rémi Le Berre

Syndicat du transport de l'eau : réunion repoussée : quorum non atteint.

3.5 Jacques Beauchamp

L'association anches et cordes développe une nouvelle activité ; la photographie, l'utilisation d'un appareil numérique. Il est prévu de faire des photos de patrimoine.

Il signale que la salle Ty an Holl a été rendue dans un état lamentable et demande plus de vigilance.

Réponse de Julien Poupon : les locaux n'ont pas été rendus à l'heure, mais lors de la remise des clés la salle était propre et en état.

Prochains conseils

le jeudi 23 Avril à 20h

le jeudi 4 juin à 20h

Elections européennes le 7 juin.

Fin de la réunion 20h45